

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

LCK 314 CSB/COD/DCO

UFI: 9A3A-7FK3-480S-FK4P

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 314 CSB/COD/DCO

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 2 de 12

Peut être corrosif pour les métaux.  
Toxique par contact cutané.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif par inhalation.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide sulfurique à ... %  
Mercure(II) sulfate

#### Mention

Danger

#### d'avertissement:

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H311	Toxique par contact cutané.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309+P311	EN CAS d'exposition ou de malaise: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

## 2.3. Autres dangers

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 3 de 12

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7664-93-9	acide sulfurique à ... %			90 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			
7732-18-5	Eau			>8 %
	231-791-2			
7783-35-9	Mercure(II) sulfate			< 2,0 %
	231-992-5	080-002-00-6		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H310 H330 H300 H373 H400 H410			
10294-26-5	Argent sulfate			<0,5 %
	233-653-7			
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H318 H400 H410			
7778-50-9	dichromate de potassium			<0,1 %
	231-906-6	024-002-00-6		
	Ox. Sol. 2, Carc. 1B, Muta. 1B, Repr. 1B, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H272 H350 H340 H360FD H330 H301 H312 H314 H334 H317 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Limites de concentrations spécifiques et facteurs M**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
7664-93-9	231-639-5	acide sulfurique à ... %	90 %
	Skin Corr. 1A; H314: >= 15 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 15 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 15		
7783-35-9	231-992-5	Mercure(II) sulfate	< 2,0 %
	STOT RE 2; H373: >= 0,1 - 100		
10294-26-5	233-653-7	Argent sulfate	<0,5 %
	M akut; H400: M=100 M chron.; H410: M=100		
7778-50-9	231-906-6	dichromate de potassium	<0,1 %
	STOT SE 3; H335: >= 5 - 100		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après inhalation**

- Amener la victime à l'air libre.
- Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après contact avec la peau**

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 314 CSB/COD/DCO

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 4 de 12

#### **Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.  
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritation et corrosion

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes, vapeurs de mercure

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### **Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réactif pour analyses

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 5 de 12

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
7783-35-9	Sulfate mercurique	Mercurie inorganique total	15 µg/l	Sang	en fin de poste et fin de semaine
7778-50-9	Dichromate de potassium	Augmentation de chrome total (/g créatinine)	10 µg/g	Urine	au cours du poste

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

**Mesures d'hygiène**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains**

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,40 mm Temps de rupture: >30 Min.

**Protection de la peau**

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection respiratoire**

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune-orange
Odeur:	inodore

**Testé selon la méthode**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 6 de 12

pH-Valeur (à 20 °C): ~ 1 ASTM D 1287:2011

**Modification d'état**

Point de fusion: non applicable  
 Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 300 °C Méthode de calcul  
 Point de sublimation: non applicable  
 Point de ramollissement: non applicable  
 Point d'écoulement: donnée non disponible  
 : donnée non disponible  
 Point d'éclair: non applicable  
 Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide: non applicable  
 gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable  
 Limite supérieure d'explosivité: non applicable  
 Température d'inflammation: non applicable

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: donnée non disponible  
 gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible  
 Pression de vapeur: donnée non disponible  
 Densité (à 20 °C): 1,89 g/cm<sup>3</sup>  
 Densité apparente: non applicable  
 Hydrosolubilité: complètement soluble  
 (à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible  
 Viscosité dynamique: donnée non disponible  
 Viscosité cinématique: donnée non disponible  
 Durée d'écoulement: donnée non disponible  
 Densité de vapeur: donnée non disponible  
 Taux d'évaporation: donnée non disponible  
 Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible  
 Teneur en solvant: donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: 0,06 %

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 7 de 12

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Des fumées dangereuses peuvent se dégager au-dessus de 300 °C.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières organiques, Bases, Métaux alcalins, Des métaux, Ammoniaque, Agents réducteurs, Acide nitrique. Réagit violemment au contact de l'eau.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Trioxyde de soufre  
Oxydes de chrome

**Information supplémentaire**

tres reactiv

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Toxique par contact avec la peau.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif par inhalation.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7783-35-9	Mercure(II) sulfate				
	orale	ATE 5 mg/kg			
	cutanée	ATE 5 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			
10294-26-5	Argent sulfate				
	orale	DL50 5000 mg/kg	rat		
7778-50-9	dichromate de potassium				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 0,094 mg/l	Rat		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 0,094 mg/l	Rat		

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 8 de 12

**Irritation et corrosivité**

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

**Effets sensibilisants**

Pas d'effet connu.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Mercure(II) sulfate)

**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7783-35-9	Mercure(II) sulfate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,19	96 h		
10294-26-5	Argent sulfate					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,0045	48 h	Crustacés	
7778-50-9	dichromate de potassium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	26,13	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,59 mg/l	0,16 -	96 h	Chlorella vulgaris	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 9 de 12

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

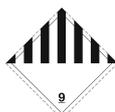
160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3316
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	TROUSSE CHIMIQUE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	9



Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3316
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	CHEMICAL KIT
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	9

**Fiche de données de sécurité**

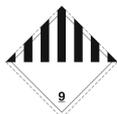
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

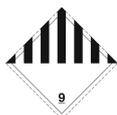
Page 10 de 12



Marine polluant: -  
Dispositions spéciales: 251, 340  
Quantité limitée (LQ): See SP251  
Quantité exceptée: SP340  
EmS: F-A, S-P

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg  
Passenger LQ: Y960  
Quantité exceptée: E0  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960  
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: acide sulfurique à ... %  
Mercure(II) sulfate

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):  
dichromate de potassium

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 28

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 314 CSB/COD/DCO**

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 11 de 12

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Révision: 21.10.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7

Révision: 24.07.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15

Révision: 14.02.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 8, 9, 11, 13

Date de révision 13.12.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 8, 15

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14

Révision: 17.11.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11

Révision: 18.07.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11

Révision: 7.09.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 12

Révision: 04.11.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

Révision: 28.11.2013

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Corr. 1A; H314	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 314 CSB/COD/DCO

Date de révision: 21.10.2020

Code du produit: LCK314

Page 12 de 12

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*